

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS.
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 49 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 27 — — matin, Express-Poste.
9 — 4 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront complés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* promulgue les trois instruments de la paix signés à Zurich entre la France, l'Autriche et le Piémont. Les deux traités dans lesquels le Piémont est partie avaient déjà été publiés.

Les principales dispositions du traité entre la France et l'Autriche, qui d'ailleurs est le plus important, étaient déjà connues par la circulaire de S. Exc. M. le comte Walewski, en date du 5 novembre; on remarquera, en ce qui concerne le projet d'une confédération italienne, que la présidence honoraire du Pape, indiquée dans les préliminaires de Villafranca, est textuellement reproduite dans le traité de Zurich.

La retraite de M. le baron de Bourqueney, qui est décidé à rentrer dans la vie privée, est annoncée par le *Moniteur* en des termes qui prouvent à quel point les services de ce diplomate étaient appréciés par le gouvernement de l'Empereur.

Les lettres par lesquelles le gouvernement français invite les puissances signataires de l'acte général de Vienne de 1815 à se réunir en congrès sont parties mardi du ministère des affaires étrangères.

On assure que le congrès se réunira dans les premiers jours du mois de janvier.

Le *Journal d'Elberfeld* annonce que le cabinet de Vienne aurait donné l'ordre à son représentant à Constantinople de marcher d'accord avec l'ambassadeur de France dans la question du percement de l'isthme de Suez. Les *Nouvelles hambourgeoises* donnent la même nouvelle en ce qui concerne l'Angleterre. Nous enregistrons ces deux faits et espérons qu'ils se confirmeront. — A. Vitu. (Pays.)

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE CHINE.

Ordre du jour.

Officiers et soldats,

Sous l'égide de Napoléon III et de la France, vous êtes appelés à entreprendre une expédition lointaine et glorieuse.

Votre mission ne sera pas d'ajouter une nouvelle conquête à toutes celles qui ont illustré la France; vous allez montrer par une discipline sévère, à des

populations nombreuses, que vous n'êtes pas les Barbares qu'elles pensent, comme vous leur prouverez par votre ardeur belliqueuse la supériorité de votre courage.

Pour la seconde fois, votre drapeau s'unira au drapeau anglais, et cette union sera un gage de victoire, comme celle des deux peuples est un gage de paix pour le monde entier.

Votre tâche est grande et belle à remplir; mais le succès est assuré par votre dévouement à l'Empereur et à la France. Un jour, en rentrant dans la mère-patrie, vous direz avec orgueil à vos concitoyens que vous avez porté le drapeau national dans des contrées où la Rome immortelle, au temps de sa grandeur, n'a jamais songé à faire pénétrer ses légions.

Sa Majesté, en m'accordant l'honneur de vous commander en chef, me fait une haute faveur dont j'en pourrai mieux lui témoigner ma reconnaissance qu'en m'occupant de pourvoir à tous vos besoins avec une sollicitude constante.

Vienne le jour du combat, et vous pourrez compter sur moi comme je compte sur vous; nous assurerons la victoire aux cris de *Vive l'Empereur! Vive la France!*

Au quartier-général à Paris, 19 novembre 1859.

Le général commandant en chef,
COUSIN DE MONTAUBAN.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 28 novembre. — Des lettres de Rome confirment la nouvelle que le cardinal Antonelli représentera le pape au congrès.

La *Propagande* a reçu des rapports sur la Cochinchine, où les persécutions et les supplices ont redoublé.

Madrid, 25 novembre. — Le général O'Donnell a parcouru hier le campement de Ceuta. Hier a été complété l'embarquement du second corps d'armée.

Le général Echague aurait été, dit-on, légèrement blessé à la main droite. — Havas.

On lit dans le *Moniteur*:

Le corps expéditionnaire du Maroc vient de passer la frontière, après avoir pleinement atteint

le but que l'Empereur avait assigné à ses opérations.

Il ne s'agissait point d'une extension territoriale, qu'aucun intérêt ne commandait d'ailleurs, mais seulement d'infliger une punition sévère et décisive aux tribus marocaines qui avaient fait incursion, en août et septembre derniers, dans les cercles de Maghnia et de Nemours.

Un prétendu chérif, prenant le nom traditionnel de Mohammed-ben-Abdallah, avait surgi à cette époque chez ces tribus et les avait appelées à la guerre sainte. On touchait à la trentième année de l'occupation française; c'était, d'après certaines croyances musulmanes, le terme que notre domination ne devait pas dépasser.

Le calme qui régnait sur la frontière, depuis quelque temps, y avait fait naître une sécurité dont les fanatiques adhérents du chérif surent tirer parti tout d'abord pour surprendre des convoyeurs civils, des soldats isolés, et enfin même une reconnaissance de cavalerie, dans laquelle deux escadrons français, abandonnés, trahis peut-être par les goums chargés de les éclairer, se trouvèrent soudain enveloppés par des nuées de cavaliers et perdirent une trentaine de chasseurs et de spahis.

A la suite de ces succès éphémères, les partisans du chérif, pour grossir leur nombre et exalter encore davantage les imaginations, promènèrent partout triomphalement les dépouilles sanglantes de nos soldats, puis bientôt crurent pouvoir tout oser, jusqu'à attaquer le poste fermé de Zouïa, dans le cercle de Maghnia, et le camp français de Tiouly, dans le cercle de Nemours.

Les Marocains furent repoussés à Zouïa, mais la petite garnison de la redoute ne pouvait les poursuivre. A Tiouly, où cependant ils comptaient 6 à 7,000 combattants, ils subirent, le 11 septembre, une défaite complète et ne s'arrêtèrent dans leur fuite qu'au-delà de la frontière, abandonnant leurs morts, leurs bagages et jusqu'à la tente du prétendu sultan.

Ces échecs suffirent pour dissiper les bandes de Mohammed-ben-Abdallah, mais ce n'était pas assez pour assurer l'avenir.

L'Empereur voulut qu'un châtement plus sévère frappât ceux qui avaient osé douter de nos forces, et surtout qu'il allât retentir au cœur même de leurs

FEUILLETON

L'ÂME DU NAVIRE.

(Suite.)

Brassinet, laid, rude, inculte, ne sortait guère de l'estaminet lorsqu'il était au port, avait d'étranges lacunes dans son passé. Le capitaine Pinchon en savait-il quelque chose? Chose certaine, au service, il n'avait pas même obtenu les galons de laine; au commerce, il devait végéter dans les positions infimes.

Le mauvais temps s'était déclaré d'une manière si subite qu'elle est, exceptionnelle. Le lieutenant Brassinet fut assurément coupable d'un peu de négligence. Voilà peut-être, pensa Grandfort, ce que voulait dire le capitaine mourant.

Absorbé dans ses pensées haineuses, Brassinet n'observait sans doute pas assez attentivement l'état du ciel et de la mer. Cependant les parages où naviguait la *Mésange* sont de ceux où l'on ne saurait être assez vigilant.

Sans être la limite des vents variables et des vents alisés, ils en sont assez voisins pour que les renversements soudains de brise, même sans intervalles de calme, y aient été souvent observés par les navigateurs. La dis-

position des terres les moins éloignées, l'ouvert du golfe de Gascogne, peuvent expliquer comment de grands courants atmosphériques s'y croisent et produisent des tourbillons.

Le grain blanc n'était rien moins que le début d'un coup de vent formidable.

Une fois maître de la position, Maurice proportionna sa voilure à l'intensité de la brise qui fratchissait. Les voiles, désormais inutiles ou dangereuses, furent successivement serrées. Celles qui offraient encore trop de surface à la tempête naissante, furent diminuées par l'emploi des ris, sortes de petits cordages qui ont pour objet de tenir fortement roulée une partie de la voile.

Ces travaux remplirent la nuit. Chacun dut payer de sa personne. Brassinet maugréait et bâillait: sans le maudit grain blanc, une fois son quart fini, il se serait couché.

Grandfort se signala par un sens pratique dont Madurec lui-même fut étonné. Le digne maître d'équipage ne discourait plus, tant s'en faut, mais il ne pouvait s'empêcher de songer aux derniers mots qu'il avait échangés avec l'infortuné capitaine Pinchon.

Dès le lendemain, on se trouvait aux prises avec une mer en furie.

Lorsque la dépouille mortelle du capitaine fut pieusement immergée en présence de l'équipage, — maître

Madurec, Galhauban, dix autres encore, avaient les yeux pleins de larmes; — Brassinet, au contraire, paraissait plus qu'indifférent. — Le ciel était chargé de nuages menaçants, le brouillard et la pluie rétrécissaient l'horizon, la *Mésange* fuyait à sec de voile.

Le corps du navire fatiguait horriblement; son âme éplorée gémissait: de l'arrière à l'avant, on n'entendait que craquements sinistres.

IV. — LA CASE HAUBAN.

Huit ou dix jours après le grain blanc suivi de la tempête qui battait la *Mésange*, le vieux pilote Pierre Hauban, patron de la *Roseville*, entra au cabaret de la mère Geneviève.

Une forte brise de sud-ouest grinçait dans la falaise de Rochetout, la mer grossissait, une pluie fine et pénétrante voilait l'horizon; le soleil se couchait par delà un épais rideau de nuages.

— Nuit de veille, mes gars! dit le bonhomme; bas la bouteille et les chansons, en route pour la case!

Quatre marins qui fumaient attablés autour d'un broc de Saintonge, se levèrent en portant la main à leurs chapeaux goudronnés;

— Parés, patron! dit l'un d'eux qui lui offrit un verre: à votre santé!

tribus. Il n'y avait d'ailleurs rien à demander au gouvernement marocain, que l'on sait impuissant à faire respecter aussi loin sa propre autorité.

Le ministre de la guerre ordonna la formation d'un corps expéditionnaire sous les ordres du général de Martimprey, commandant supérieur des forces de terre et de mer en Algérie. Ce corps comprenait deux divisions d'infanterie, commandées par les généraux Walsin-Esterhazy et Jusuf, et une division de cavalerie, commandée par le général Desvaux.

Outre ce corps principal, qui devait agir dans le nord, à portée des points de ravitaillement, deux autres colonnes expéditionnaires, d'un effectif beaucoup moindre, ont été constituées pour agir dans le sud sur les Mahias, les Angades, les Beni-Guil et autres tribus nomades qui avaient également participé aux agressions, se croyant bien assurées de trouver, au besoin, un refuge inabordable pour nous dans les profondeurs du Sahara marocain.

L'une de ces colonnes, sous les ordres du général Durrieu, avait Sebdu pour point de départ et pour base d'opérations; l'autre, sous les ordres du chef de bataillon de Colomb, mais sous la direction du général Durrieu, s'était organisée à Géryville.

Parmi les tribus qu'il s'agissait de punir, les Beni-Snassen, qui appartiennent à la race kabyle, occupent le premier rang.

Le nombre de leurs fusils, le difficile accès de leurs montagnes, dans lesquelles nulle armée n'avait encore pénétré, leur avaient assuré un prestige séculaire. De plus, ils ont su se créer de lointaines alliances, tant dans les tribus kabyles du Rif, à l'ouest, que parmi les tribus arabes de la plaine d'Angades et de la chaîne du Zekkara, au sud. Leur cheikh, El Hadj-Mimoun, est d'ailleurs un homme habile et énergique qui doit à sa valeur personnelle, plus encore qu'aux traditions héréditaires, la prépondérance incontestée dont il jouit dans ces contrées.

C'est sur cette puissante tribu que le général en chef résolut d'agir d'abord, et, à cet effet, il assigna le Kis pour base d'opérations à son corps d'armée et y fit construire une redoute assez vaste pour abriter les approvisionnements de toute nature et les ambulances.

De cette base même, le général eût pu aborder directement la montagne par son extrémité est; mais, en agissant ainsi, il eût dépensé un temps précieux en entreprises de détail ne pouvant amener aucun résultat décisif, et il préféra, au prix même de difficultés d'abord plus grandes, aller attaquer la montagne par son centre, au col d'Ain-Taforal.

Il savait que ce col conduirait immédiatement au point stratégique de la chaîne, et que la possession de ce point, en désorganisant tout système de défense chez les Beni-Snassen, lui assurerait les résultats les plus importants et lui procurerait un débouché avantageux sur la plaine d'Angades, par laquelle il se proposait de continuer ses opérations.

La division d'Alger avait dû fournir son contingent en troupes de toutes armes au corps expéditionnaire, et celui-ci ne fut, par suite, complètement constitué que le 20 octobre. Du reste, la réunion des approvisionnements et l'organisation du corps expéditionnaire avaient marché avec un tel ensemble que le général en chef se trouva prêt à prendre l'offensive.

Pour les premières opérations, il fallait porter

les troupes à proximité du point d'attaque.

On ne pouvait y parvenir et assurer en même temps toute sécurité pour les éventualités de la lutte que par la création d'un nouveau poste-magasin. Le général de Martimprey se proposa d'aller en déterminer lui-même l'emplacement et partit du Kis, le 21, avec la 1^{re} division d'infanterie, la cavalerie et une portion du convoi. Il coucha le même jour sur les puits du Djeraoua et atteignit le lendemain 22 les hauteurs de Mohammed ou Berkan, qui offraient tous les avantages désirables comme position à portée du point d'attaque et comme ressource en eau et en bois.

La 1^{re} division laissée en avant du lieu fixé pour l'établissement du poste magasin entreprit activement la construction, dès le 23, pendant que le général en chef retournait au camp du Kis avec la cavalerie et les bêtes de somme déchargées. Le 25, la 2^e division et le reste des approvisionnements rallièrent Mohammed ou Berkan; la cavalerie suivit le même mouvement.

Les travaux de la redoute étaient alors presque terminés; ils furent complétés le 26, en même temps qu'on se prépara à l'attaque du col pour le lendemain 27.

Au début des opérations, de cruelles épreuves attendaient le corps expéditionnaire; l'état sanitaire avait subi, dans plusieurs régiments, une grave altération; le choléra comptait des victimes, et de bien regrettables pour l'armée, mais sans atteindre le moral des troupes ni diminuer leur confiance dans le succès. Aussi les ordres pour l'attaque furent-ils reçus avec une extrême joie, et les préparatifs faits avec autant de rapidité que d'entrain.

Heureusement une réaction parut s'opérer, dès le 26, dans la santé de l'armée; cette amélioration suivit une marche très-rapidement croissante.

Une reconnaissance exécutée le 23, par le général Deligny avec 1,000 hommes d'infanterie, avait permis au général en chef d'arrêter l'ensemble de son dispositif d'attaque.

Chaque division d'infanterie devait former deux colonnes d'une brigade chacune, l'une sans sacs, pour l'attaque immédiate des positions, et l'autre pour servir de réserve et couvrir le convoi, pendant la marche, jusqu'au pied de la montagne.

De plus, pour détourner aussi longtemps que possible l'attention de l'ennemi du véritable point d'attaque et inquiéter les contingents du Rif et ceux de la partie ouest de la montagne, le général en chef prescrivit à la cavalerie de se porter le 27, dès le point du jour, sur la Moulâia, puis de se replier sur les attaques de l'infanterie.

Les colonnes d'infanterie ne quittèrent leurs bivouacs de Sidi-Mohammed ou Berkan que vers dix heures du matin, alors que l'on pouvait supposer que le mouvement de la cavalerie avait produit tout son effet utile, et elles se portèrent, dans un ordre parfait, au pied des pentes, vis-à-vis du col.

Le général en chef fit alors la reconnaissance des positions, pour arrêter ses dernières dispositions et assigner à chacun son rôle.

La brigade Deligny, de la division Esterhazy, dut se porter directement à l'attaque du col.

Pour y arriver, elle avait à franchir une distance de 6 kilomètres et à s'élever d'une hauteur de 800 mètres environ, dans un terrain boisé, rocheux, tourmenté, et où les Kabyles avaient, de longue main, multiplié les obstacles. Ils s'y trouvaient d'ailleurs réunis en grand nombre, ceux qui étaient

restés devant le camp de Mohammed ou Berkan, après le départ de la cavalerie, ayant pu suivre les mouvements de l'infanterie et en discerner le but définitif.

La brigade Archinard, de la division Jusuf, dut former une seconde attaque à droite de la première, à travers des difficultés analogues, et, en outre, sous le feu des villages fortifiés des Abi-Tagma, qu'occupaient leurs habitants en armes.

L'attaque fut entamée des deux côtés, vers deux heures, avec un égal entrain, et poussée avec vigueur et activité, sous l'habile direction des généraux de division, jusqu'aux objectifs assignés aux colonnes.

A cinq heures, le général Deligny plantait au col le drapeau du 2^e zouaves, puis établissait sa brigade sur le plateau d'Ain-Taforal, tandis que le général Jusuf, maître du village, poussait un bataillon à l'entrée du col secondaire, donnant également accès sur le même plateau.

Nos armes à longue portée et le feu de notre artillerie nous avaient donné sur l'ennemi une supériorité qui a puissamment contribué à ce rapide succès.

Enfin le général Desvaux, qui était accouru au bruit du canon, avait pris de bonne heure la garde du convoi; le général en chef put dès lors disposer des deux brigades de réserve, mais il n'eut pas occasion de les engager.

A la nuit, toute résistance avait cessé, les bivouacs s'établirent sur le plateau, et même une partie du convoi put y être ralliée. Nous comptions 44 tués ou blessés, et parmi ces derniers 3 officiers.

Le lendemain, la brigade Archinard et le reste du convoi montèrent aussi sur le plateau.

L'armée tenait la clef du pays, et, comme le général en chef l'avait prévu, toute résistance s'y trouvait désorganisée. Des envoyés du cheikh se présentèrent dans la journée: ils avaient des lettres; mais, pour compléter le résultat moral de l'opération, le général en chef voulut que le chef de la montagne vint en personne lui faire hommage dans son camp.

El-Had-Mimoun se présenta en effet, dans la matinée du 30, peu d'heures avant la limite que lui avait assignée le général de Martimprey.

Il accepta et garantit les conditions que le général en chef jugea nécessaire d'imposer à ses tribus, en répression des agressions coupables auxquelles elles avaient pris part. Il livra des otages pris parmi les notables des différentes fractions et s'engagea, au nom de celles-ci, à payer un impôt de guerre de 100 francs par fusil. On comptait environ 11 à 12,000 fusils dans la montagne.

La redoute de Mohammed ou Berkan avait cessé d'être nécessaire aux opérations; le général en chef la fit évacuer et se prépara à marcher contre les autres tribus qui avaient pris part aux hostilités des mois d'août et de septembre.

Quelques-unes de ces tribus établissent ordinairement leurs campements dans la plaine qui s'étend d'Ouchda à la Moulouia, et entre la montagne des Beni-Snassen et celle des Zekkara.

Les autres occupent cette dernière montagne et les plateaux du sud.

Par ses premiers mouvements, le général Durrieu les avait tous rejetées, soit dans la montagne de Zekkara, soit au nord et au nord-est de cette montagne: puis il s'était replié sur Sebdu pour attendre l'issue des attaques sur les Beni-Snassen avant

— Il n'y a pas de refus, mes enfants; bonsoir, l'hôtesse et la compagnie.

On trinqua, l'on but, on sortit.

Dame Geneviève et sa servante; les pêcheurs ou caboteurs qui demeuraient au coin du feu, s'étaient bornés à souhaiter bonne chance aux pilotes.

La bonne chance qu'on leur souhaitait était la rude nécessité de prendre le large par le temps affreux qu'il faisait déjà, de rencontrer un navire en danger, de le rejoindre au risque de périr, de le piloter et le mener à bon port, pour gagner, en fin de compte, la somme fixée par les règlements qui tarifent le pilotage. Les périls étant comptés pour rien, la mauvaise chance aurait été de passer la nuit à veiller sans qu'il y eût lieu de porter secours à aucun bâtiment.

Ce fut bien ainsi que Pierre Hauban l'entendit, car il dit à ses quatre matelots:

— J'ai bonne idée qu'il y aura de l'ouvrage cette nuit, vu que, depuis une quinzaine, les vents sont de la partie du nord au nord-est. A la manière dont la brise a changé en grand ce tantôt, elle a bien sûr tourné au bas du golfe; voici un brin du temps.

— Pas de doutes, patron. Le vent d'amont n'a pas tenu ce qui s'appelle un quart-d'heure.

— Ce sud-ouest là est du vent fait, reprit le pilote; c'est la queue d'un coup de cap qui aura commencé

l'autre semaine par le travers de Cadix ou des Açores, ou pour le moins de Bayonne. Je me dis donc que plus de cinquante navires seront entrés en Manche de ce matin....

— A savoir, patron, objecta un des rameurs; m'est avis que le temps est bien embrumé. Les capitaines sages auront mieux fait de tenir le cap au large.

— Tous les capitaines ne sont pas sages, répliqua le vieux pilote.

En devisant ainsi, l'équipage de la *Roseville* arriva jusqu'à la chaloupe virée à sec. Pierre Hauban posa la main à plat sur son arrière, et y frappant quelques coups d'un air amical:

— Allons! allons! ma bonne petite vieille, dit-il, tiens-toi aussi paree en bon espoir!

Puis, comme en parlant à lui-même:

— Un vaillant morceau de bois qui fait honneur à son nom! murmura-t-il, c'est ardent, ça vous a de l'âme comme un fin matelot!

Le patron posta en vigie sur la hauteur un de ses quatre hommes, et avec les autres rentra chez lui, à la case, ainsi qu'il disait.

Le mot espagnol et colonial *case* est d'un usage général parmi les marins; il signifie à la fois maison et famille; il n'implique aucune idée de délabrement, de pauvreté, ni même de médiocrité. La *case* du paysan est

sa chaumière, celle du seigneur châtelain son château.

Celle de maître Hauban était du reste une solide maisonnette, construite en pierre de taille sous l'abri d'un massif de rochers. Couverte en ardoise, remarquable par sa propreté maritime, elle était aménagée, distribuée et meublée à l'imitation d'un navire.

Ainsi, la pièce principale, cuisine et salle commune, était entourée de cabinets comme un carré de bâtiment. Sous la table massive qui en occupait le centre, il y avait un panneau par lequel on descendait à la cave arrimée en véritable cale.

Perpendiculairement au-dessus, une autre écouteille, garnie d'une échelle en cordes goudronnées, menait au grenier, magasin général des ustensiles de pêche et des objets de rechange. Dans les chambrettes qui faisaient le tour de la grand-chambre, des couchettes immobiles attenaient aux cloisons, et l'on y voyait en outre des rangées de crocs destinés à la suspension des hamacs.

Trente ou quarante matelots auraient aisément pu passer la nuit dans l'entre-pont terrestre qu'on appelait la *Case Hauban*. Encore y auraient-ils trouvé plus de caissons briqués à blanc, plus de planches et d'étagères, qu'il ne leur en aurait fallu pour ranger leurs sacs en bon ordre.

Le don d'installation est, pour les gens de mer, une

de reprendre ses opérations, qui dès lors devaient se combiner avec celles du corps principal.

Le châtement des Beni-Snassen étant accompli, le général en chef se disposa à descendre de leur montagne pour se porter dans la plaine d'Angades, puis sur les versants nord de la montagne des Zekkara, et il prescrivit au général Durrien de se porter en même temps, par une marche rapide, aux débouchés sud de cette montagne. C'était par là, en effet, que les émigrations qui se repliaient devant le mouvement du corps principal devaient forcément se diriger pour gagner les hauts plateaux et de Sahara marocain.

Ces combinaisons eurent un succès complet.

Le général Durrien, parti de Sebden le 3 novembre, put frapper un grand coup le 5, en atteignant et arrêtant dans leur fuite toutes les tribus qu'on avait poussées vers lui.

Ses goums et sa cavalerie régulière se conduisirent vaillamment; ils firent essayer aux Mahias et aux Angades des pertes en hommes décuplées de celles qu'ils nous avaient fait regretter à Sidi-Zahir, et leur enlevèrent un butin immense. L'infanterie arriva à temps pour appuyer le retour, et d'ailleurs, dès le soir, les chefs des Mahias et des Angades demandaient l'aman et se rendaient à discrétion.

De son côté, le commandant de Colomb, secondé par le khalifa Si Hamza, avait opéré avec la même activité, la même vigueur et le même succès sur la tribu pillarde et turbulente des Beni-Guil. Il l'avait atteinte au milieu de ses campements, le 3 novembre, à cinq marches au-delà de la frontière, lui avait fait essayer des pertes sérieuses et pris un butin très-considérable.

Ces brillants résultats, obtenus presque simultanément sur une ligne qui a près de cent lieues de longueur, complétaient la campagne du corps expéditionnaire et des colonnes du sud.

Celles-ci s'étaient immédiatement repliées sur la frontière avec leurs prises; le corps principal commença son mouvement dans la même direction, le 7 novembre. Il était depuis le 5 au bivouac de Sidi M'hammed, chez les Zekkara. Longeant le pied de la montagne, il campa le 7 à Meiliti, le 8 au débouché de Guemfonda, et le 9 presque en vue d'Ouchda, sur le terrain illustré par la bataille d'Isly.

Ouchda avait aussi mérité un châtement: elle eut sa participation aux troubles par une contribution de 98,000 fr. et de 100 mulets. Le caïd, en assistant avec son maghzen à l'attaque perfide de Sidi Zahir, avait évidemment méconnu les instructions de son gouvernement resté en paix avec la France; il fut enlevé pour être conduit par mer à Tanger, et remis dans cette ville au représentant de son souverain.

Le 11 novembre les divisions ont repassé la frontière pour aller s'établir à Sidi Zahir, d'où les différents corps ont été dirigés sur leurs garnisons respectives, sauf cependant six bataillons et quatre escadrons qui doivent constituer un petit camp d'observation jusqu'au moment prochain où tout le pays frontière sera rentré dans ses habitudes normales.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La mort vient d'enlever à sa famille, à ses amis et en particulier à la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, M. Sourdeau de Beuregard, ancien président de Chambre à la Cour d'Angers.

grâce d'état, ou, si l'on aime mieux, une affaire d'habitude.

Pierre Hauban, le lamaneur, maître et propriétaire de la case aussi bien que de la chaloupe-pilote *la Roseville*, était alors âgé de cinquante et quelques années.

Trapu, carré, bronzé, ne portant pas un brin de barbe, mais bien une paire d'annelets d'oreilles en or fin, son unique luxe, il avait les cheveux presque blancs assez courts et bouclés, la physionomie pacifique, le sourire fin, les yeux rougis par le vent du large et la pluie saline, le parler alternativement brusque et doux, la voix rauque.

Sa plus tendre enfance s'était écoulée dans la barque de pêche de Jacques Hauban, son père. Mousse au sortir du berceau, il ne se souvenait pas d'avoir passé deux semaines de suite en terre ferme.

Six ou huit campagnes de paix ou de guerre, celle entre autres de *la Bellone*, sous Duperré et Bouvet, et depuis son retour définitif à Rochetou, l'exercice de sa double profession de pilote et de pêcheur n'avaient point usé ses forces. S'il n'avait pas la souplesse d'un jeune matelot, nul ne l'emportait sur lui en vigueur, en activité, ni surtout en vigilance. Aussi, par une variante de la chanson du *Vieux pilote*, disait-t-on à sa louange: — « Hauban est toujours de veille!... »

Du Havre-de-Grâce à St-Valery, de Dieppe à Fécamp,

La cérémonie d'inhumation a eu lieu aujourd'hui en l'église de St-Hilaire-St-Florent, à 11 heures. Nous espérons revenir sur la vie, si utilement employée, de cet homme de bien.

Le 27 de ce mois, un vieillard de 87 ans, nommé Bascher, s'est noyé dans le ruisseau de la Vacherie, commune de Distré. Depuis longtemps il donnait des signes d'aliénation mentale, et annonçait qu'il se donnerait la mort.

Les élections, à Angers, sont terminées; M. Segris, adjoint au maire d'Angers, candidat du gouvernement, a obtenu plus de 19,000 voix sur 23,129 votants.

À l'époque des semailles des céréales, les cultivateurs ont souvent à se plaindre des dégâts occasionnés par les corbeaux qui enlèvent les grains germés, ou par les vers qui coupent les germes et les feuilles naissantes.

Ces dégâts peuvent être évités en immergeant le blé de semence d'huile de caméline, dont l'odeur forte éloigne les vers, les corbeaux, etc., etc. — 75 centilitres de cette huile suffisent pour un hectolitre de semence. On verse l'huile sur la semence, qu'on retourne à la pelle en tous sens.

Pour chronique locale: P.-M.-E. GODET.

VILLE DE SAUMUR.

ADJUDICATION

Des TRAVAUX de SCULPTURE à exécuter à l'Hôtel-de-Ville.

Le jeudi 22 décembre 1859, en l'Hôtel de la Mairie de Saumur, il sera procédé, à une heure précise de l'après-midi, à l'adjudication, sur soumissions cachetées et au rabais, des travaux de sculpture à exécuter à l'Hôtel-de-Ville.

Ces travaux seront adjugés en bloc et à forfait, sur la mise à prix de 10,500 francs.

Nul ne sera admis à concourir à l'adjudication desdits ouvrages qu'après avoir justifié qu'il a les qualités requises pour les entreprendre et en garantir l'exécution; en conséquence, chaque concurrent devra joindre à sa soumission deux certificats, sur papier timbré, délivrés spécialement pour les travaux mis en adjudication et signés par deux architectes.

Le cahier des charges et conditions régissant cette adjudication est déposé au Secrétariat de la Mairie de Saumur, où il pourra être consulté, tous les jours non fériés, de midi à quatre heures.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 28 novembre 1859.

Le Maire, Député au Corps-Législatif,
LOUVET.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je, soussigné (nom, prénoms, profession, domicile), m'engage à exécuter les travaux de sculpture de l'Hôtel-de-Ville de Saumur, moyennant un rabais de... pour cent, sur la mise à prix de 10,500 francs, indiquée aux affiches et au cahier des charges;

Je déclare avoir pris connaissance des diverses

conditions de cette adjudication et m'engage à m'y conformer.

Saumur, le 18 (Signature.) (539)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur*, du 30, confirme en ces termes l'envoi des lettres de convocation au congrès:

« Les communications ayant pour objet de provoquer la réunion d'un congrès ont été expédiées aujourd'hui aux diverses puissances qui doivent y participer. »

Le bruit a couru à Madrid, ainsi que l'atteste une dépêche adressée à l'agence Havas, que l'escadre française, ayant essayé le feu des forts de Tanger, aurait bombardé cette place.

À l'heure où nous écrivons, il n'est arrivé à Paris aucun renseignement authentique qui confirme cette nouvelle. Il y a lieu, par conséquent, de douter de son exactitude. (Le Pays.)

Marseille, 22 novembre. — Les 101^e et 102^e régiments de ligne se sont embarqués à Toulon. La *Dryade* a dû appareiller aujourd'hui.

Il règne un grand mouvement dans la rade de Toulon. — Havas.

— La librairie administrative de Paul Dupont, 45, rue Grenelle-Saint-Honoré, annonce une édition des *Codes de la Législation française* annotés par M. N. Bacqua, rédacteur en chef du *Bulletin annoté des lois*. Les principaux organes de presse politique et les recueils spéciaux les mieux accrédités ont parlé avec éloges de cet ouvrage. Nous reviendrons prochainement sur l'œuvre de M. N. Bacqua, avec tous les développements que comporte l'appréciation de cet important travail.

Sommaire de L'ILLUSTRATION, du 26 novembre.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Etudes sur la langue contemporaine. — Gazette du Palais. — Chronique littéraire. — La guerre d'Italie. — La clef des champs. — Chronique musicale. — Uniforme des troupes. — Campement sur le champ de bataille d'Isly. — Fantaisies parisiennes. — Corbeille et trousseau. — Publications nouvelles. — Souscription. — La villa Rossini. — La grande Salamandre du Japon. — Annonces et avis divers.

Gravures: Expédition contre les Beni-Snassen. — Fêtes de Compiègne: la salle des gardes, le grand couvert, feu d'artifice, le théâtre. — Bataille de Magenta, par M. V. Jumel, capitaine d'état-major. — Théâtre lyrique: *Orphée*. — Cirque national; le *Chevalier d'Assas*. — Uniforme des chasseurs à pied. — Campement des troupes françaises sur le champ de bataille d'Isly. — La villa Rossini. — La grande Salamandre du Japon. — Rébus.

M. FRÉDÉRIC, PATISSIER, successeur de M. FROGER, rue du Puits-Neuf, à Saumur, obtient de tous côtés un succès justement mérité. Chaque jour il reçoit des félicitations pour la qualité et l'élégance de ses pièces montées, et pour la beauté des desserts qu'il a composés dans un grand nombre de repas de noces.

M. Frédéric fournit tout ce qui concerne sa partie à des prix très-modérés. (482)

depuis l'époque donc où M. de Roseville, le richard du château, était prisonnier sur les pontons.

— Fi donc! interrompit dame Geneviève.

Un récit inévitable fut entamé séance tenante et durait encore lorsque le bonhomme reparut chez lui.

Il était attendu par Ismérie, sa femme, hâlée, brûlée, bronzée, presque autant que lui, et qu'on appelait tout simplement, à cette heure, la mère Hauban.

À sa rencontre accourut un enfant de douze à treize ans, dont le costume essentiellement matelot ne pouvait indiquer le sexe.

Jeanne, la sœur de Gal, portait bien un jupon de toile à voile, mais son père et les quatre rameurs de la *Roseville* portaient des Jupons semblables. Comme eux, elle était vêtue d'une chemise de molleton et d'une vareuse; elle était coiffée comme eux d'un chapeau goudronné à bord étroit par devant, à large bord par derrière, de ceux qui empruntent le nom de *surouâ* ou *surcoît* au vent pluvieux de sud-ouest.

Digne fille de Pierre et d'Ismérie, Jeanne était, sans contredit, un mousse féminin de la plus belle venue; son père qui la gâtait n'y voyait pas grand mal, mais sa mère, maîtresse femme, infiniment peu romanesque désormais, en dépit de son prénom et de ses grandes aventures de jeunesse, y trouvait beaucoup à redire.

(La suite au prochain numéro.)

s'il avait de valeureux émules, il ne le cédait à aucun d'eux pour le dévouement, le désintéressement et les connaissances pratiques de son périlleux métier.

On connaît le trait d'audace qui lui valut sa croix d'honneur; il faudrait un volume pour raconter ceux qui lui valurent ses nombreuses médailles de sauvetage.

Dans tout le quartier maritime, Pierre Hauban était non-seulement estimé comme brave et capable, mais encore comme favorisé par la chance heureuse. Ses actions d'éclat n'étaient jamais demeurées dans l'oubli: on ne pouvait compter ses médailles de sauvetage. Il avait reçu la croix d'honneur, et certes il la méritait bien! Mieux que tout cela, le bonhomme était son maître.

Sauf à se conformer aux lois et règlements, il ne relevait que de son autorité; sa case, et, qui mieux est, sa chaloupe n'étaient qu'à lui. Les anciens savaient pourtant que défunt son père, le bonhomme Jacques, n'était qu'un pauvre pêcheur aux gages des autres.

Chez dame Geneviève, l'histoire de Hauban revint assez naturellement dès qu'il fut sorti avec les quatre hommes de son équipage.

— Bonne chance! bonne chance!... dit un vieux caboteur, ça ne lui manquera pas, soyez calmes! Toujours vent sous vergues, jamais vent de bout. S'ils n'étaient pas bons chrétiens, lui, sa femme, ses enfants, toute la case, je dirais, moi, qu'ils ont fait marché avec le grand diable;

AVIS aux PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.

Plus de feu! 40 ans de succès!
Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence) s remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les *botteries*, récentes ou anciennes, les *entorses*, *foulures*, *écarts*, *mollettes*, *faiblesses de jambes*, etc. Dépôt: à *Angers*, chez *Menière*, ph.; à *Cholet*, *Bontemps*, ph. (2)

TAXE DU PAIN du 1^{er} Décembre.
Première qualité.
Les cinq hectogrammes..... 15 c. 83 m.
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes..... 13 c. 33 m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes..... 10 c. 83 m.

BOURSE DU 29 NOVEMBRE.
3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 70 53
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 93 95.

BOURSE DU 30 NOVEMBRE.
3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 70 53.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 95.

P. GODET, propriétaire-gérant

EN VENTE, à la Librairie administrative de **PAUL DUPONT**, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 45, à Paris, et chez tous les Libraires du département,

CODES DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE

Annotés par M. **Napoléon BACQUA**, avocat, rédacteur en chef du BULLETIN ANNOTÉ DES LOIS,
Édition de 1859-1860, divisée en deux parties pouvant s'acquérir séparément.

PREMIÈRE PARTIE.

A l'usage de l'Audience, des Fonctionnaires publics et des Écoles de droit.
Contenant le Code politique et les sept Codes ordinaires, et terminée par une double table chronologique, alphabétique et raisonnée des matières. — PRIX: 8 FR.; RELIÉ, 10 FR.

DEUXIÈME PARTIE.

Contenant vingt-six Codes spéciaux sur les différentes matières de droit et, sous une rubrique distincte, toutes les lois qui n'ont pu être codifiées, ainsi qu'une double table chronologique, alphabétique et raisonnée des matières. — PRIX: 12 FR.; RELIÉ, 14 FR.

Prix de l'ouvrage complet: 20 fr., et relié, 24 fr.

Tout souscripteur à l'ouvrage complet reçoit en prime l'année 1859 du BULLETIN ANNOTÉ DES LOIS (publication mensuelle à 3 fr. 50 c. par an), qui doit tenir les Codes Bacqua constamment au courant de la législation. Un pareil avantage ne pouvait être offert par aucune autre publication de Codes.

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ du **BUISSON-PERRON**,

Appartenant à MM. REVELIÈRE, Située dans la commune de Villebernier, et, par extension, dans celles de Saint-Lambert, Vivy et Allonnes,

Consistant en maison de maître, jardin, maison de fermier, servitudes, terres et prés; le tout d'une contenance de 28 hectares 86 ares 70 centiares.

S'adresser audit M^e LEROUX, notaire. (540)

M. COURTOIS-JAGOT,

Rue d'Orléans, 31,

A l'honneur de prévenir sa clientèle que, loin de quitter les affaires, ainsi qu'on en a répandu le bruit, il vient de renouveler une partie de ses marchandises et qu'il vendra ses papiers au plus juste prix. (641)

A LOUER

UNE MAISON, propre au commerce, sise à l'angle du quai de Limoges et de la place Saint-Michel. S'adresser à M. JOLY-LETIERNE, architecte, ou au locataire qui habite la maison. (542)

A VENDRE

UN CLOS DE VIGNE, A Bagneux,

AVEC MAISON, CAVES ET PRESSEUR. S'adresser à M^{me} veuve HERBAULT, à Nantilly. (534)

A CÉDER

Pour cause de départ:

1^o Lunette Bardou, objectif achromatique 00, 72; 2 oculaires célestes, 2 terrestres, support en cuivre, boîte en noyer fermant à clef.

2^o Appareil photographique Gaudin, en acajou, petit modèle; objectif achromatique, notices, produits chimiques n'ayant jamais servi, et boîte.

Le tout neuf et de qualité supérieure.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE MAISON,

Nouvellement restaurée,

Située à Saumur, rue Cendrière, n° 8

Cette maison, devant laquelle est une belle cour d'entrée,

Comprend:

Au rez-de-chaussée: vestibule, salle à manger, à la suite une galerie vitrée donnant sur le jardin, office, cuisine; à côté de la salle à manger une grande pièce à cheminée, avec cabinet; sous la cuisine une cave voûtée, à côté une pompe; à gauche de la cour une chambre basse, pouvant servir de remise.

Au 1^{er} étage: vestibule, salon, chambre à coucher avec cabinet de toilette, une autre chambre à coucher, donnant sur le jardin, avec cabinet de toilette et lieux à l'anglaise; deux autres chambres à coucher avec cabinet de toilette; escalier de service, mansarde et greniers. — Jardin de deux ares vingt centiares, derrière la maison; serre-bois et grenier au-dessus, lieux d'aisances.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, n° 8. (524)

A CÉDER

Pour la Toussaint 1860,

L'AUBERGE DE LA BELLE ÉTOILE

Située sur la Levée-Neuve, à Saumur.

S'adresser à GUYOMARD, qui l'exploite. (523)

A CÉDER

PRÉSENTEMENT

UN HOTEL,

Situé à Saumur, très-bien achalandé, ayant bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

EAU GALVANISÉE

Pour rendre le cuivre aussi brillant que dans son neuf.

COMPOSITION POUR LA DESTRUCTION DES PUNAISES.

Le tout fabriqué et débité par PITOIS, rue St-Nicolas, maison Rousseau.

Preuves nombreuses de succès.

A CÉDER DE SUITE JOURNAL POLITIQUE IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE, pourvus d'une bonne clientèle et situés dans un chef-lieu de département.

PRIX: 22,000 FR.

Si l'acquéreur le désirait, on lui céderait le journal seul. — PRIX: 6,000 fr. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Paris, à MM. LAFFITE-BULLIER, rue de la Banque, 20, ou à M. HAVAS, rue J.-J.-Rousseau, 3.

Médaille de prix à l'Exposition de Laval (1857), pour les deux systèmes de plumes ci-après:

DEUX BREVETS D'INVENTIONS POUR 15 ANS, s. g. d. g.

PLUMES-DUPRE,

DITES EXPÉDITIVES. Douceur, durée et beauté d'écriture. 40 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 1 franc; la douzaine, 25 centimes.

PLUMES-DUPRE,

DITES À POINTE COULANTE. Douceur et beauté d'écriture. 20 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 60 centimes; la douzaine, 20 centimes.

Dépôt, pour l'arrondissement, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Marché-Noir à Saumur, et dans toutes les villes de France. (647)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.